

PV du CNOM du 04Mai 2016

Le Conseil National a tenu, le 04/05/2016, une réunion pour examiner les points inscrit à l'ordre du jour, ci-joint.

Comme à l'accoutumée, Monsieur le Président du Conseil National a souhaité la bienvenue aux membres présents, en les informant des membres excusés. Il a suite présenté les différents points de l'ordre du jour à examiner par le Conseil.

Problématique du CROM/Marrakech :

Il s'agit pour le CNOM, de prendre une décision suite à celle du 24/02/2016 portant sur l'institution d'un comité de gestion, pour une période transitoire.

La décision à prendre dans ce cadre devrait opter pour une ouverture à une solution consensuelle du problème. Il est question d'instituer une commission d'audience des protagonistes, et prévoir en suite une réunion extraordinaire du CNOM pour une prise de décision. Dans le cadre de son intervention le Conseiller Juridique a présenté, aux membres trois scénarios possibles pour la résolution du problème. Il s'agit notamment de :

- La conciliation
- La révocation
- Election de nouveaux membres

Suite à une discussion fructueuse et responsable au cours de laquelle chacun des membres présents a exprimé son

avis au sujet de ce problème une relation avec ses trois voies de solutions, possibles la convergence affichée se penche vers.

Il est question, dans le cadre de la réconciliation, de constituer une commission d'audience qui se chargera d'écouter les deux parties